



Saint Loup -Lamairé, le 10 avril 2014

**Compte-rendu de la réunion de bureau de la CLE du SAGE du Thouet**  
**Le 19/03/2014 au SMVT, à Saint Loup-Lamairé.**

*Personnes présentes :*

**René CHARRON**, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet  
**Jean Pierre ANTOINE**, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement »  
**Françoise BELY**, Vice-Présidente de la Région Poitou-Charentes  
**Jean Paul SOUTIF**, FDPPMA de Maine-et-Loire  
**Jean Christophe POUVREAU**, Association des Irrigants de la Vienne  
**Louis PERRIN**, Syndicat de Valorisation et de Promotion des Etangs de Poitou-Charentes Vendée  
**Florence BARRE**, Agence de l'Eau Loire-Bretagne  
**Frédéric NADAL**, DDT des Deux-Sèvres  
**Bernard HÉRY**, DREAL Poitou-Charentes  
**Vanina SECHET**, SIBT  
**Julien MACOUIN**, NCA Environnement  
**Guillaume GUERINEAU**, NCA Environnement  
**Marc-Alexandre GUILBARD**, NCA Environnement  
**Pierre GOHARD**, Animateur SAGE Thouet

*Personnes excusées :*

**Bruno LEFEBVRE**, Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais  
**Gérard PIERRE**, Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur de Bocage  
**Edouard RENAUD**, SIVEER  
**Jean François LUQUET**, ONEMA Centre Poitou-Charentes

Monsieur CHARRON accueille les participants et les remercie d'être présents à cette réunion de bureau de la CLE du SAGE Thouet. Il précise les principaux objectifs de cette séance à savoir, la présentation du rapport intermédiaire de l'étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet », la demande d'avis motivé concernant le projet de CTMA « Thouaret 2014 -2018 » porté par le SIBT et la proposition d'un CCTP relatif à l'amélioration de la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin. La parole est ensuite donnée à Pierre Gohard, animateur du SAGE Thouet, pour annoncer l'ordre du jour.

## Ordre du jour :

1. **Avis motivé – Projet de contrat territorial "milieux aquatiques" sur le Thouaret – SIBT,**
2. **Présentation des résultats de l'étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet » par le bureau d'études NCA Environnement,**
3. **Présentation d'un projet de cahier des charges pour améliorer la connaissance des plans d'eau sur le bassin et évaluer leurs impacts,**
4. **Calendrier / Questions diverses**

### **1. Avis motivé – Projet de contrat territorial "milieux aquatiques" sur le Thouaret – SIBT,**

Dans le cadre de son 10ème programme d'intervention, l'Agence de l'eau souhaite renforcer l'articulation entre les SAGE et les Contrats territoriaux (CT). Ainsi, les CLE sont sollicitées afin de produire un avis motivé sur les projets de CT avant leur présentation au conseil d'administration.

Concernant les SAGE en cours d'élaboration, il est important que les CLE soient informées sur le projet de CT. En effet, bien que le projet de SAGE ne soit pas abouti, il est nécessaire qu'il y ait une information/communication entre la CLE et le comité de pilotage du CT.

A ce titre, Vanina SECHET, technicienne de rivière, expose aux membres du bureau les grandes lignes du projet de CTMA (historique du SIBT, situation géographique, bilan hydromorphologique, programme d'actions, financement prévu). René CHARRON questionne ensuite les membres du bureau pour recueillir les remarques sur ce projet de CTMA.

Tout d'abord, il convient de rappeler que la masse d'eau superficielle FRGR0442 concernée par ce projet de contrat est actuellement en état écologique médiocre (IPR déclassant). Le programme d'actions présenté répond bien aux problématiques identifiées pour ce sous-bassin. Plusieurs actions sont notamment prévues pour rétablir la continuité écologique qui, à ce jour, est le critère le plus impactant du bilan hydromorphologique du Thouaret. Par contre, le débit n'apparaît pas dans ce bilan comme un critère en mauvais état (contrairement à la continuité et à la ligne d'eau). Les cours d'eau situés en rive gauche du Thouet sont pourtant régulièrement concernés par des étiages très sévères. Ce constat fut d'ailleurs une des raisons qui a motivé les membres de la CLE du SAGE Thouet à lancer une étude pour améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts.

Des actions sont également programmées pour lutter contre les espèces invasives et pour restaurer des annexes hydrauliques du Thouaret. A ce sujet, il est prévu d'intervenir sur une parcelle appartenant à la FDPPMA 79 afin de recréer des frayères à brochet. Il conviendra de se rapprocher de cette structure pour connaître son positionnement par rapport à ces travaux.

D'autre part, l'enveloppe attribuée à la communication reste insuffisante compte tenu de l'importance de sensibiliser les élus et les particuliers tout au long du contrat. Un suivi « avant et après » travaux aurait également pu être envisagé dans le programme.

Ensuite, l'échelle d'action du projet de contrat s'applique principalement sur l'axe Thouaret bien qu'une étude a été prévue pour améliorer la connaissance de ses principaux affluents. Il convient de rappeler que toutes les communes présentes sur le bassin du Thouaret (15 communes) n'adhèrent pas au SIBT (10 communes). La gestion de l'eau à l'échelle du sous-bassin versant est pourtant une des conditions pour assurer la bonne mise en œuvre du futur contrat. Cela soulève également des questions quant à la convention d'entente entre le SIBT et la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais prévue pour une année seulement. De plus, il n'y a pas de précisions quant aux éventuels co-signataires du contrat (CA2B?, FDPPMA 79?).

**Ainsi, compte-tenu de ces éléments, et en soutien à la dynamique initiée, le bureau de la CLE du SAGE Thouet émet un avis favorable sur le projet de contrat territorial « Thouaret 2014 – 2018 » porté par le Syndicat Intercommunal du Bassin du Thouaret (SIBT).**

L'avis motivé sera transmis aux membres de la CLE accompagné d'une synthèse présentant les grandes lignes du contrat.

## **2. Présentation des résultats de l'étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet » par le bureau d'études NCA Environnement,**

Le bureau d'étude NCA présente le rapport intermédiaire de l'étude « pratiques et pressions agricoles sur le bassin versant du Thouet ». Pour rappel, la méthodologie envisagée pour réaliser cette étude a été validée lors de la séance plénière de la CLE du 14/01/2014.

Julien MACOUIN précise que la partie « évaluation des risques » n'a pas été traitée dans la version transmise le 10/03/2014. En effet, les données pédologiques nécessaires à l'évaluation des risques sont issues du Programme IGCS (Inventaire, Gestion et Conservation des Sols) Poitou-Charentes (Chambre Régional d'Agriculture Poitou-Charentes) et Pays-de-la-Loire (Agrocampus Ouest Angers). La méthode de cartographie et l'échelle de prospection n'ont pas été les mêmes entre les deux régions. L'Agrocampus Ouest Angers a réalisé son zonage en fonction de la topographie avec un sondage pour 250 ha (250 000ème) alors que la Chambre d'Agriculture Poitou-Charentes a effectué la cartographie à une échelle plus fine au 1/100 000ème (1 sondage pour 100 ha). Le bureau d'études s'est donc attaché à faire correspondre les unités cartographiques du Poitou-Charentes avec celles des Pays de la Loire en fonction de leurs similitudes.

La présentation de ce jour aborde donc la partie « état de lieux des pratiques agricoles et évolution » et propose cependant une méthode pour tenter d'homogénéiser les deux cartes du programme IGCS et par conséquent, pour évaluer les risques en matière de transfert et de ruissèlement.

Les principales remarques émises par les membres du bureau sont les suivantes :

- Les données recueillies pour traiter la partie « état de lieux des pratiques agricoles et évolution » sont bien détaillées. Des investigations complémentaires ont permis de prendre en compte les données soumises au secret statistique du RGA et elles apportent une bonne vision d'ensemble de l'évolution des pratiques agricoles à l'échelle du bassin. Elles méritent cependant d'être largement valorisées et comparées entre elles dans les synthèses de chaque sous-partie.

- Bien faire ressortir les limites de l'étude (surface importante du bassin, prise en considération des déclarations PAC, manque de données sur la présence des phytosanitaires dans les eaux superficielles, manque de connaissance sur les quantités d'azote minéral utilisées, distinction entre les IFT herbicides et hors herbicides).

- De ces limites, faire ressortir les éléments qui devront faire l'objet d'investigations complémentaires en conclusion générale.

La méthode proposée par NCA est validée par les membres du bureau mais, compte tenu du fait que les résultats de l'étude ne pourront pas être présentés en CLE avant la fin du marché contracté avec NCA Environnement (du fait du renouvellement de la CLE), il est convenu de transmettre ce rapport aux partenaires du SAGE Thouet pour les consulter. **Les membres de la CLE ont donc jusqu'au vendredi 9 mai 2014 pour faire parvenir leurs remarques.**

Une fois cette échéance passée, l'ensemble des remarques seront transmises au prestataire pour procéder aux dernières modifications. Une présentation du rapport final sera faite en séance plénière lorsque les structures membres du collège des collectivités territoriales, de leur groupement et des établissements publics auront désigné leurs représentants au sein de la CLE du SAGE Thouet.

### **3. Présentation d'un projet de cahier des charges pour améliorer la connaissance des plans d'eau sur le bassin et évaluer leurs impacts,**

Pierre GOHARD rappelle que les divergences d'opinion qui subsistent en matière de connaissances et d'impacts des plans d'eau sur les cours d'eau et les milieux aquatiques ont conduit les membres de la CLE à faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage. Il s'agit d'accompagner la CLE en lui donnant tous les outils et les connaissances nécessaires afin d'intégrer la problématique « plans d'eau » dans les futurs documents liés à l'élaboration du SAGE (diagnostic global, étude sur les volumes prélevables,...).

A ce titre, un projet de cahier des charges a été communiqué aux membres du bureau pour lancer une première étude en 2014. Il s'agit dans un premier temps de répondre aux grandes questions que se posent les membres de la CLE par le biais d'un recueil bibliographique (définition d'un plan d'eau, réglementation applicable, impacts éventuels, pondération des impacts) pour ensuite mener une étude plus approfondie et plus ciblée (actualisation d'une base de données, hiérarchisation des plans d'eau les plus impactant du bassin) sur les nombreux plans d'eau présents sur le bassin versant, notamment sur sa partie ouest.

Sur le projet de CCTP envoyé aux membres du bureau, les questions posées étaient les suivantes :

- *Les plans d'eau ont-ils un impact sur les milieux aquatiques et les espèces associées ?*
- *Dans quels cas peut-on considérer un plan d'eau comme impactant (et inversement) ?*
- *Existe-t-il des modes de gestion compatibles avec le bon état écologique ?*
- *Quels sont les critères à prendre en considération pour constituer une base de données « plans d'eau » exhaustive et pertinente ?*
- *Quels sont les méthodes/moyens/partenaires existants pour renseigner chacun de ces critères pour chaque plan d'eau du bassin ?*
- *Quelle est la méthode la plus pertinente (rapport coût/temps/faisabilité) pour évaluer l'impact des plans d'eau sur le bassin du Thouet ?*

Les membres du bureau insistent sur le fait de mieux détailler les questions posées dans le CCTP et de clairement lister les documents à fournir par le prestataire. Il s'agit également de pondérer l'importance de chaque impact sur le milieu afin de cibler les plans d'eau qui remettent en question l'atteinte du bon état. Des données supplémentaires sur les plans d'eau sont disponibles à travers la prélocalisation des zones humides réalisées par la DREAL.

Un nouveau projet de CCTP devra être transmis lors de l'envoi du compte-rendu de la présente réunion. Pierre GOHARD interroge ensuite les membres du bureau sur le moment opportun pour lancer la consultation. Dans la mesure où la CLE est l'instance de validation finale, il est convenu d'attendre la prise en compte des modifications éventuelles de la composition de la CLE suite aux élections avant de fixer une date précise. Cette étude devra néanmoins être lancée avant la fin 2014 et le contenu de son CCTP devra être de nouveau présenté en bureau.

#### **4. Calendrier / Questions diverses**

Pierre GOHARD présente les échéances prévues pour 2014. Il rappelle la difficulté d'anticiper les prochaines réunions de bureau et de CLE au vu des futures échéances électorales et de leurs conséquences éventuelles sur la composition de la CLE.

L'objectif consiste cependant à réunir une séance plénière de la CLE avant la fin 2014 pour valider l'étude « pratiques et pressions agricoles » et pour débattre de l'état initial rédigé par la cellule d'animation. A ce sujet, Pierre GOHARD informe que l'état d'avancement actuel de ce document ne permet pas de réunir les commissions thématiques en juin. Les membres du bureau demandent à ce qu'une version rédigée soit transmise aux membres des commissions thématiques avant septembre 2014 quelque soit le niveau d'avancement. Suite à cet envoi, il conviendra de prendre les mesures nécessaires à sa validation dans les meilleurs délais (envoi en l'état aux membres de la CLE ? compléments réalisables en régie ? inclure une actualisation de l'état initial dans le marché préalable au lancement du diagnostic global du SAGE Thouet ?).

Aucune autre question n'est soulevée. René CHARRON remercie les membres du bureau de la CLE du SAGE Thouet et lève la séance.

## Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Thouet



*Bureau de la CLE - 19/03/2014 -*

## Ordre du jour

1. Avis motivé – Projet de contrat territorial "milieux aquatiques" sur le Thouet – SIBT,
2. Présentation des résultats de l'étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet » par le bureau d'études NCA Environnement,
3. Présentation d'un projet de cahier des charges pour améliorer la connaissance des plans d'eau sur le bassin et évaluer leurs impacts,
4. Calendrier / Questions diverses





## Ordre du jour



1. **Avis motivé – Projet de contrat territorial "milieux aquatiques" sur le Thouaret – SIBT,**
2. Présentation des résultats de l'étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet » par le bureau d'études NCA Environnement,
3. Présentation d'un projet de cahier des charges pour améliorer la connaissance des plans d'eau sur le bassin et évaluer leurs impacts,
4. Calendrier / Questions diverses

### 1. Avis motivé – Projet de CTMA Thouaret

## Avis motivé de la CLE

- Validation de la CLE ou de son bureau avant le passage au conseil d'administration de l'AELB.
- Vérifier la compatibilité du projet de contrat territorial avec les dispositions du SAGE
- **Avis motivé** : la CLE doit expliquer, argumenter les conclusions de cet avis.
- Nécessité de s'accorder avec la CLE pour obtenir un avis dans un délai raisonnable

Projet de Contrat Territorial « Milieux Aquatiques » 2014 – 2018 sur le bassin du Thouaret



## Ordre du jour



1. Avis motivé – Projet de contrat territorial "milieux aquatiques" sur le Thouaret – SIBT,
2. **Présentation des résultats de l'étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet » par le bureau d'études NCA Environnement,**
3. Présentation d'un projet de cahier des charges pour améliorer la connaissance des plans d'eau sur le bassin et évaluer leurs impacts,
4. Calendrier / Questions diverses

### 2. Présentation de l'étude « Pratiques et pressions agricoles »

#### **Etude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet »**

- **Prestataire retenu** : NCA Environnement
- **Coût de l'étude** : 28 500 € HT
- **Suivi de l'étude** : Bureau de la CLE du SAGE Thouet
- **Le prestataire co-animera avec l'animateur du SAGE Thouet 5 réunions** :
  - une première réunion de cadrage avant le lancement de l'étude (novembre 2013),
  - une réunion de présentation au bureau de la CLE au cours de l'étude (novembre 2013),
  - une réunion de présentation aux membres de la commission « qualité » + experts (janvier 2014),
  - **une réunion de rendu final et validation de l'étude par le bureau de la CLE (mars 2014),**
  - une réunion de présentation des résultats de l'étude validée par le bureau en CLE (hors calendrier).
- **Avenant à la convention**

# RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES ET DES PRESSIONS AGRICOLES SUR LE BASSIN DU THOUET



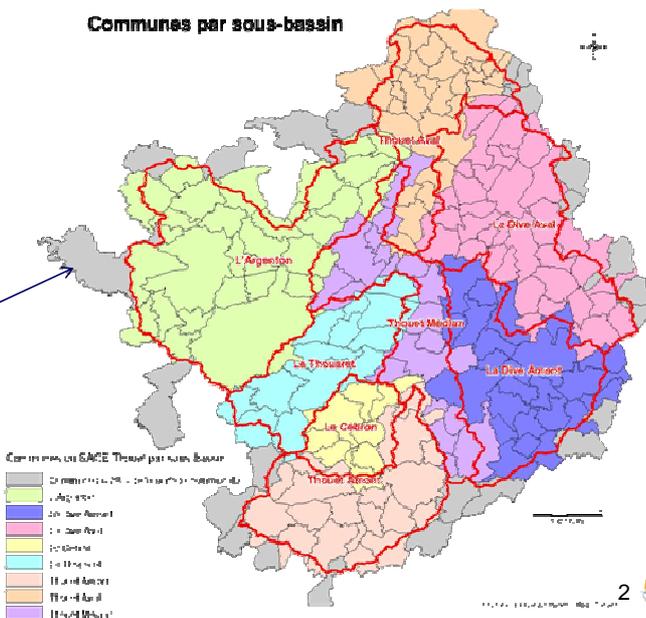
17 mars 2014

## PREAMBULE

### 1. Définition des sous-bassins versants

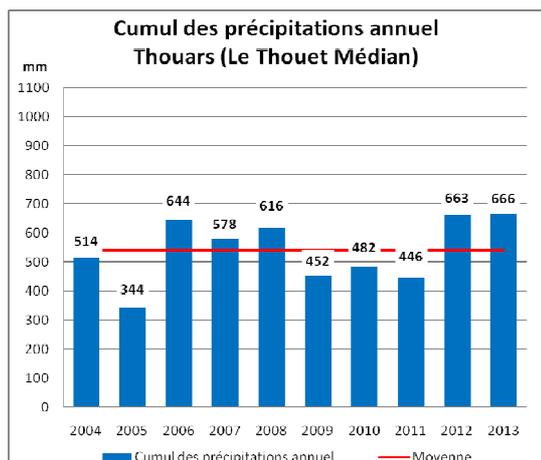
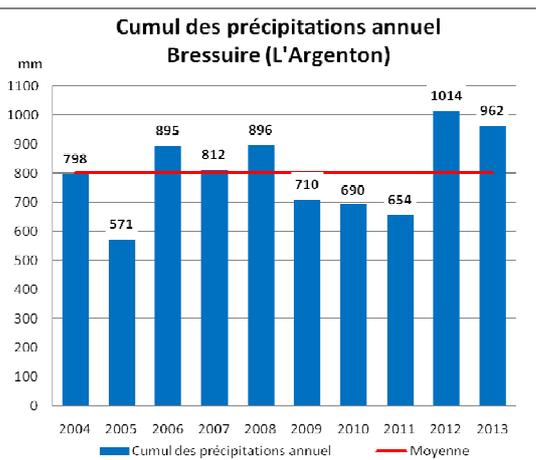
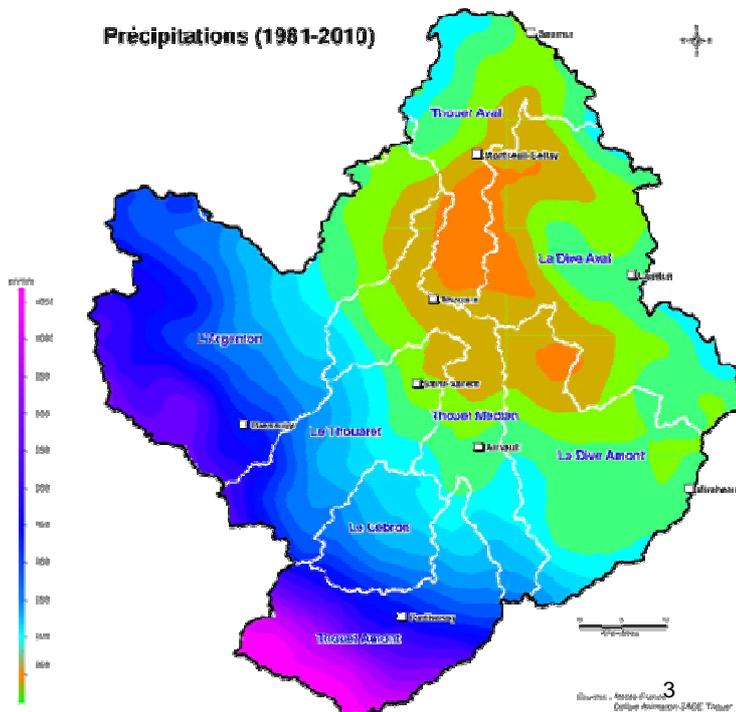
- Définition de 8 sous-bassins versants
- Communes ayant moins de 25% de la surface dans le SAGE exclues de l'étude
- Mauléon a été intégrée en partie compte tenu de son fort impact agricole

Communes par sous-bassin



### 1. Pluviométrie

- Forte disparité de la pluviométrie sur le secteur d'étude
- Fortes précipitations sur les hauteurs de Gâtine et du Bocage → le relief forme une barrière
- Baisse des précipitations vers le nord-est (< 550 mm/an)

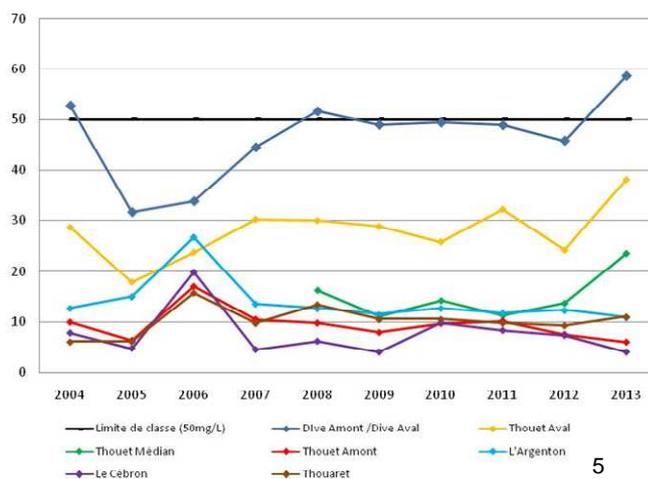


- Années de sécheresse en 2005, 2009, 2010 et 2011
- Importance du bilan climatique dans les phénomènes de transfert

### 2. Bilan en eau qualitatif

- Evolution différente en fonction de l'origine de l'eau
  - Teneur en nitrates élevées pour les cours d'eau de plaine sédimentaire
  - Teneur en nitrates faibles pour les cours d'eau du massif Armoricaïn
- Evolution différente lors de l'épisode 2005-2007

Evolutions des Nitrates (en mg / L)

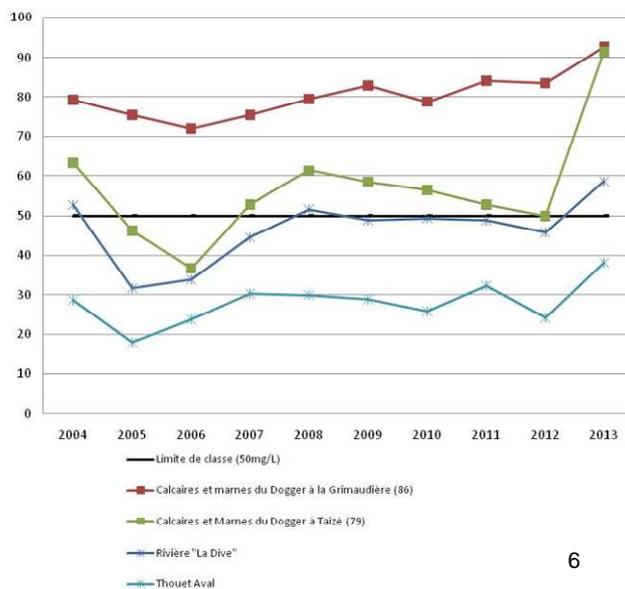


5

### 2. Bilan en eau qualitatif

- Evolution similaire entre les eaux souterraines et superficielles avec un décalage dans le temps plus ou moins important
- Concentration en nitrate directement corrélée à la pluviométrie

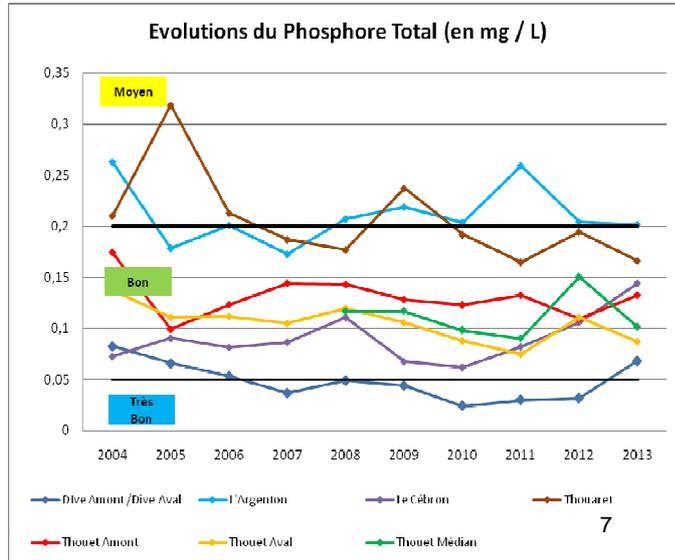
Evolutions des Nitrates des eaux superficielles et souterraines (en mg / L)



6

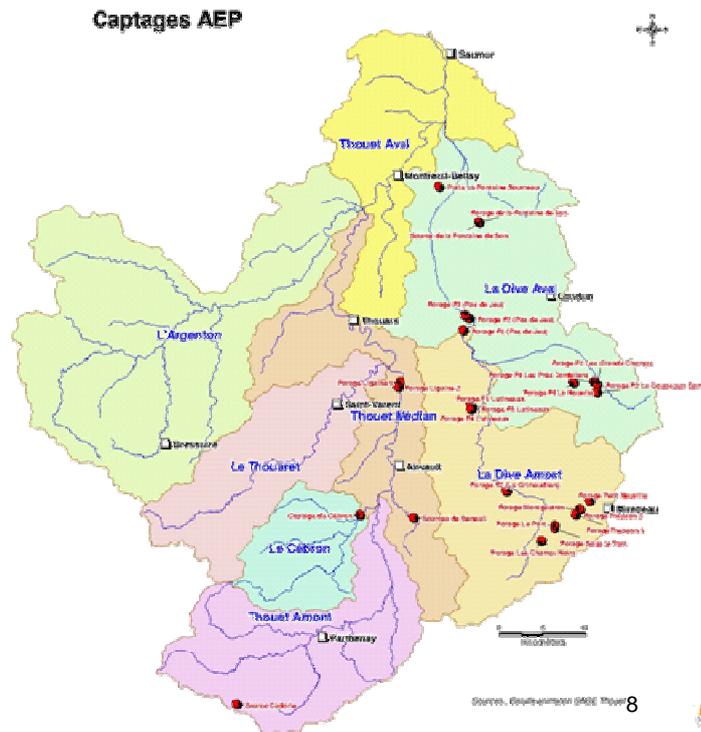
### 2. Bilan en eau qualitatif

- *Interprétation plus délicate (phosphore lié avec des particules fines)*
- *Les bassins versants sédimentaires filtrants avec des sols calcaires sont moins sensibles*
- *Les bassins versants avec des sols battants acides et une concentration en élevage importante sont plus sensibles*

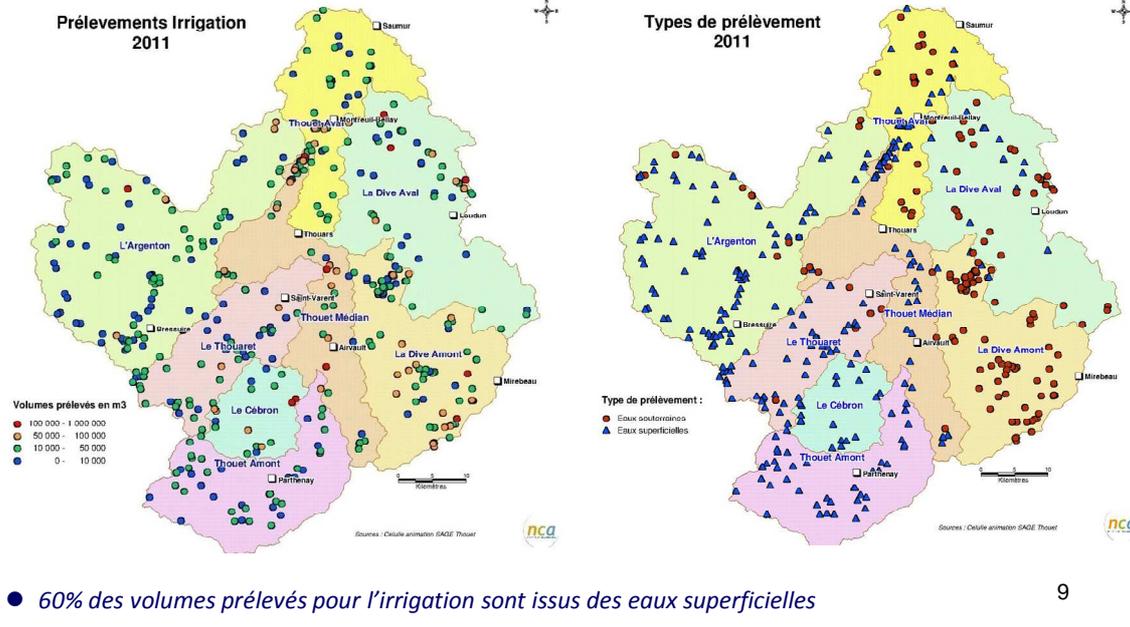


### 3. Captages AEP

- *11 captages classés « Grenelle » avec des problématiques nitrate et phyto*

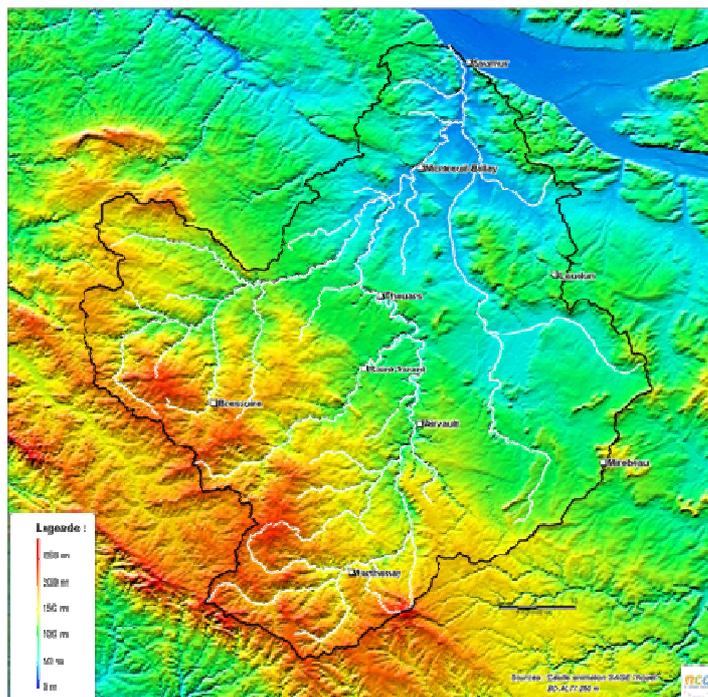


### 4. Bilan en eau quantitatif

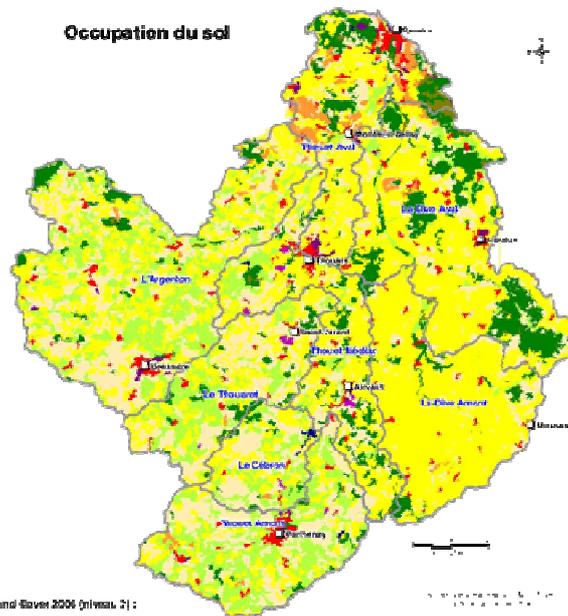
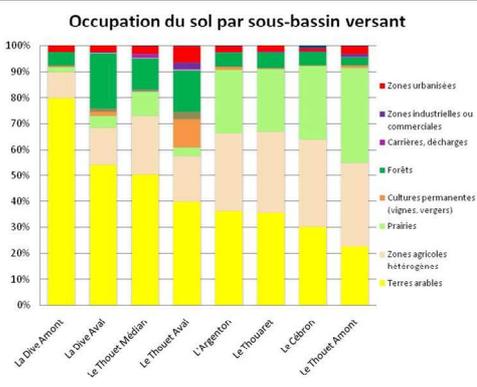


### 1. Relief

- Altitude plus importante et relief plus accidenté dans la partie Ouest (massif armoricain)



## 1. Occupation du sol

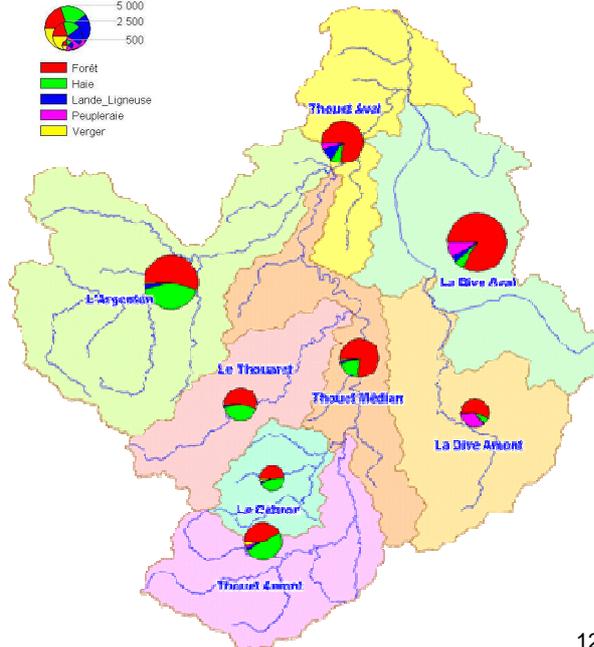


Corne Land'Evret 2006 (niveau 2) :

- Forêt
- Haie
- Lande, Ligneuse
- Peupleraie
- Verger

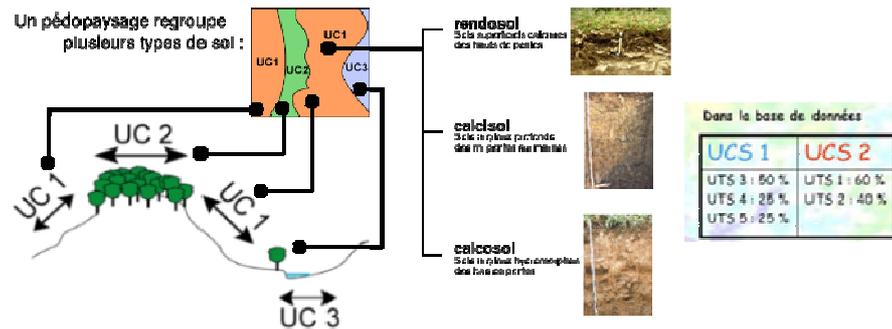
## 1. Zones arborées

- Pourcentage de haie plus important sur la partie Ouest (> 40%)
- La forêt est bien représentée avec des massifs importants sur la Dive aval



## 1. Pédologie

- Données issues du Programme IGCS : Cartographie des Unités Cartographiques (UC) et pourcentages de présence des Unités Typologiques de Sol (UTS) à l'intérieur de chaque UC. Données sémantiques des UTS.



- Méthode et échelle cartographique différente entre Poitou-Charentes et Pays-de-la-Loire → correspondance délicate

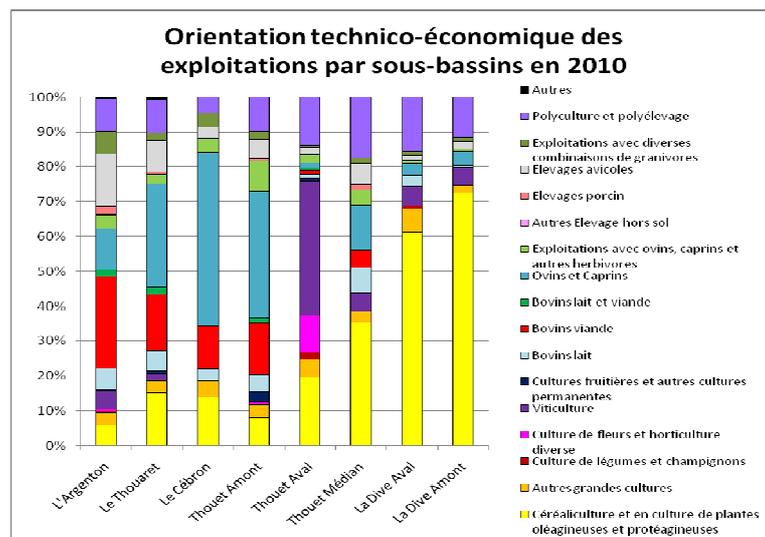
- Propriété physique des UC issue des données des UTS

13

## 1. OTEX

A l'échelle du SAGE Thouet :

- 26 % : Céréales et oléoprotéagineux (18% en 2000)
- 15% : Ovins et caprins (17% en 2000)
- 2% : Bovins viande (11% en 2000)
- 11% : Polyculture, polyélevage (15% en 2000).
- 8% : Viticulture (12% en 2000).

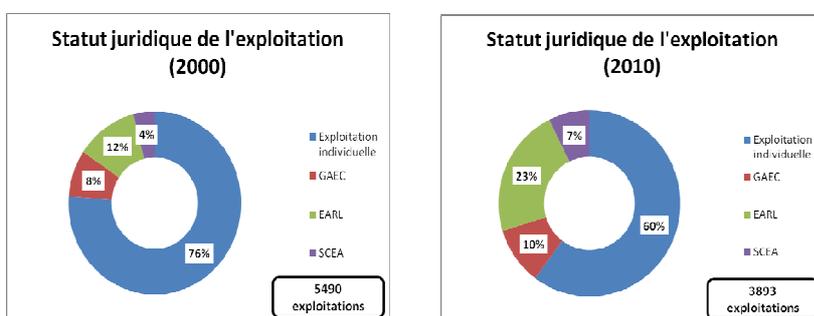


### 1. Nombre d'exploitations

Nombre d'exploitation	L'Argenton	Le Thouaret	Le Cébron	Thouet Amont	Thouet Aval	Thouet Médian	La Dive Aval	La Dive Amont	Total
2000	1374	545	242	761	666	485	702	715	5490
2010	1087	369	149	549	454	285	494	476	3863
Evolution	-21%	-32%	-38%	-28%	-32%	-41%	-30%	-33%	-30%

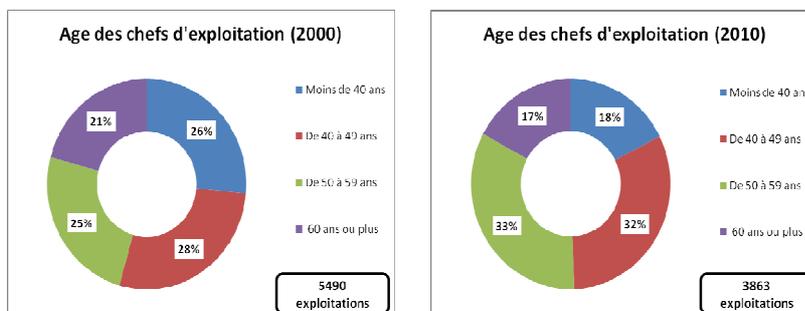
- Diminution de 30% des exploitations entre 2000 et 2010 avec une baisse à plus de 40 % pour le Thouet Médian
- 3 863 exploitations présentes sur le territoire d'étude

### 1. Statut Juridique



- Baisse des exploitations individuelles au profit des formes sociétaires (EARL, SCEA)
- Les GAEC marquent le pas après un essor dans les années 80.

### 1. Age des chefs d'exploitation



- On constate un vieillissement de la population agricole

### 1. SAU sur l'ensemble du SAGE Thouet

SAU (ha)	2008	2009	2010	2011	2012	Evolution
L'Argenton	59563	59627	60538	60733	60536	1,6%
Le Thouaret	22867	22963	23060	23013	23067	0,9%
La Dive Amont	37316	37317	38691	38642	38711	3,6%
La Dive Aval	37668	37764	38441	38337	38403	1,9%
Le Thouet Médian	24513	24525	24511	24610	24602	0,4%
Le Thouet Aval	17914	18109	18684	18750	18877	5,1%
Le Thouet Amont	28577	28517	28579	28542	28497	-0,3%
Le Cébron	12413	12465	12481	12574	12478	0,5%
<b>Total</b>	<b>240832</b>	<b>241285</b>	<b>244985</b>	<b>245203</b>	<b>245171</b>	<b>1,8%</b>

- Les variations de la SAU sont faibles entre 2008 et 2012
- Le sous bassin versant de l'Argenton représente 25% de la SAU totale

### 1. SAU à l'échelle des exploitations

	Moins de 20 ha (y compris sans SAU)			De 20 ha à moins de 50 ha			De 50 ha à moins de 100 ha			De 100 ha à moins de 200 ha			200 ha et plus		
	2000	2010	%	2000	2010	%	2000	2010	%	2000	2010	%	2000	2010	%
L'Argenton	436	314	-28%	319	190	-40%	426	311	-27%	114	188	65%	12	34	183%
Le Thouaret	214	155	-28%	122	54	-56%	150	93	-38%	56	78	39%	5	13	160%
Le Cébron	93	44	-53%	45	23	-49%	79	56	-29%	23	27	17%	3	7	133%
Thouet Amont	310	204	-34%	161	86	-47%	219	142	-35%	70	110	57%	4	14	250%
Thouet Aval	374	197	-47%	164	113	-31%	123	114	-7%	51	60	18%	4	9	125%
Thouet Médian	230	88	-62%	52	28	-46%	123	72	-41%	67	76	13%	17	28	65%
La Dive Aval	285	138	-52%	101	61	-40%	196	132	-33%	115	148	29%	15	18	20%
La Dive Amont	267	113	-58%	102	42	-59%	204	140	-31%	134	157	17%	11	28	155%
<b>Total</b>	<b>2209</b>	<b>1253</b>	<b>-43%</b>	<b>1066</b>	<b>597</b>	<b>-44%</b>	<b>1520</b>	<b>1060</b>	<b>-30%</b>	<b>630</b>	<b>844</b>	<b>34%</b>	<b>71</b>	<b>151</b>	<b>113%</b>

- On assiste à une augmentation de la taille des exploitations en lien avec la diminution du nombre d'exploitants

19

### 1. Types de cultures et évolution

Cultures (SAU)	Années					Evolution	Pourcentage en 2012
	2008	2009	2010	2011	2012		
Céréales à pailles	82699	83050	84550	83852	85430	3%	35%
Maïs grain et ensilage	21308	21872	20143	19935	20043	-6%	8%
Oléoprotéagineux	28662	31055	33383	33076	32860	15%	13%
Prairies	87780	86299	89244	90956	89124	2%	36%
Vergers / Vignes	3089	3356	3960	4353	4614	49%	2%
Autres	17294	15653	13705	13030	13100	-24%	5%
<b>Total</b>	<b>240 832 ha</b>	<b>241 285 ha</b>	<b>244 985 ha</b>	<b>245 203 ha</b>	<b>245 171 ha</b>	<b>2%</b>	

- Augmentation de 15% en oléoprotéagineux et 49% en Vergers/Vignes (surface néanmoins minime – 2%)

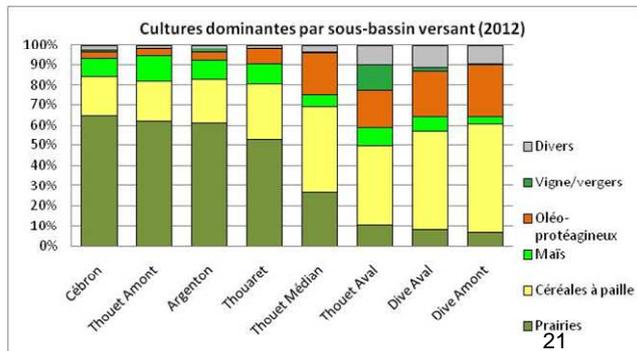
- On remarque que les céréales à paille et les prairies représentent chacune 1/3 de la surface totale avec des disparités entre les sous-bassins

20

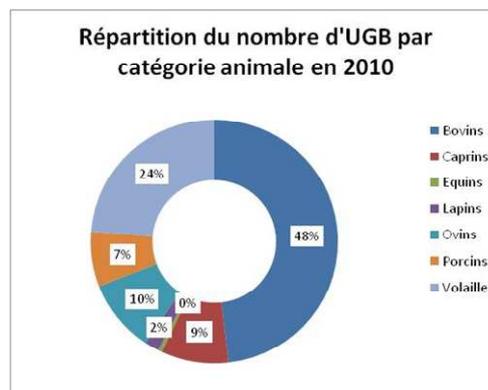
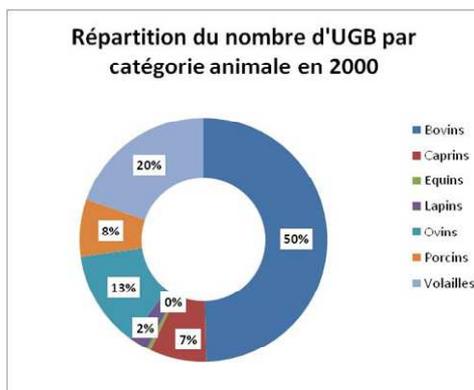
### 1. Répartition et Évolution des prairies

Surface toujours en herbe (ha)	L'Argenton	La Dive Amont	La Dive Aval	Le Cébron	Le Thouaret	Thouet Amont	Thouet Aval	Thouet Médian	Total
2000	15 127	692	1 368	2 121	4 883	7 933	1 359	2 237	35 720
2010	16 329	557	974	1 718	3 779	6 304	1 276	1 556	32 492
Evolution	8%	-20%	-29%	-19%	-23%	-21%	-6%	-30%	-9%

- Répartition très inégale des prairies
- Diminution des surfaces de 9% en 10 ans



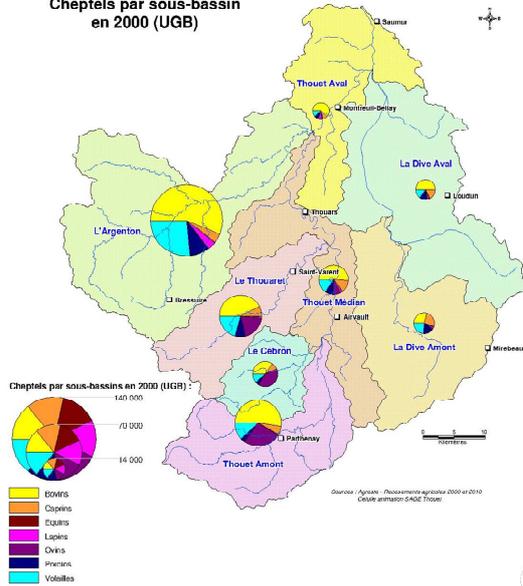
### 1. Types d'élevage



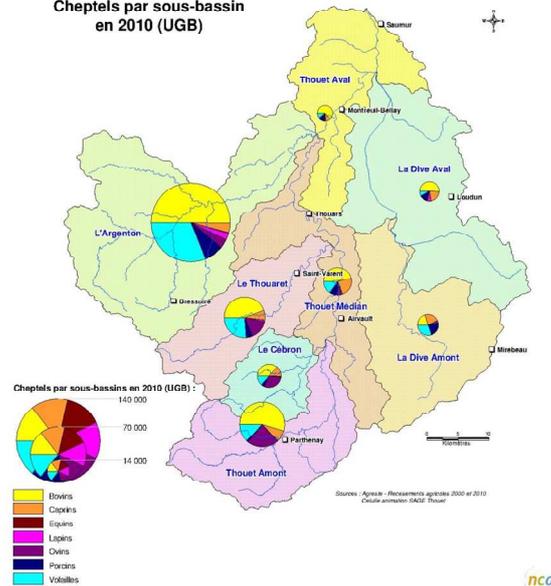
- Augmentation du nombre de volailles de 26% et du nombre de caprins de 21%.
- Diminution du nombre d'ovins et de lapins de respectivement 25% et 23%.

## CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Cheptels par sous-bassin en 2000 (UGB)



Cheptels par sous-bassin en 2010 (UGB)



● 89% des UGB sur la partie ouest (45% sur l'Argenton – 17% sur le Thouet amont – 14 % sur le Thouaret)

## CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

### 1. Chargement en UGB/ha

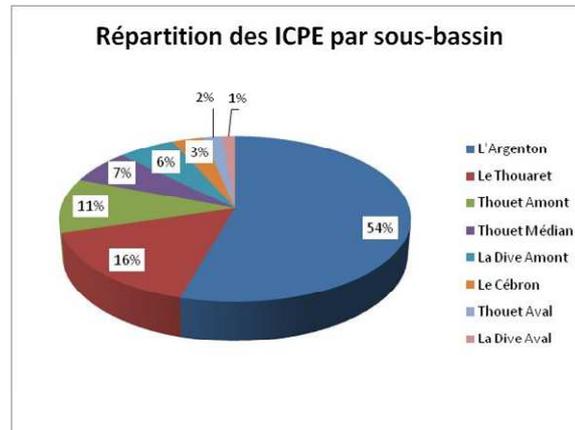
2010	UGB	SAU totale (ha)	UGB/ha
L'Argenton	136 593	60538	2,26
Le Thouaret	42 681	23060	1,85
Thouet Amont	52 407	28579	1,83
Le Cébron	17 332	12481	1,39
Thouet Médian	22 221	24511	0,91
Thouet Aval	8 006	18684	0,43
La Dive Amont	13 480	38691	0,35
La Dive Aval	12 027	38441	0,31
<b>Total</b>	<b>304 748</b>	<b>244 985</b>	<b>1,24</b>

2010	UGB herbivore	SAU Prairie (ha)	UGB/ha de prairie
Thouet Amont	30 786	18219	1,69
Le Thouaret	18 129	12108	1,50
L'Argenton	54 432	37232	1,46
Le Cébron	9 241	8100	1,14
La Dive Aval	3 090	2985	1,04
La Dive Amont	1 720	2255	0,76
Thouet Médian	3 608	6194	0,58
Thouet Aval	1 098	2152	0,51
<b>Total</b>	<b>122 104</b>	<b>89 245</b>	<b>1,37</b>

- UGB herbivore : 100% des UGB vaches allaitantes et ovins et 25% des UGB vaches laitières
- Chargement important pour l'Argenton, le Thouaret et le Thouet Amont.

## CARACTERISATION DES PRATIQUES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

### 1. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement



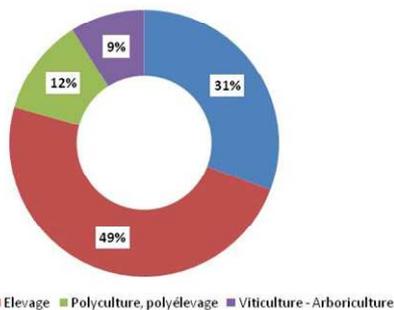
- L'Argenton regroupe 54% des ICPE élevage du bassin versant

25

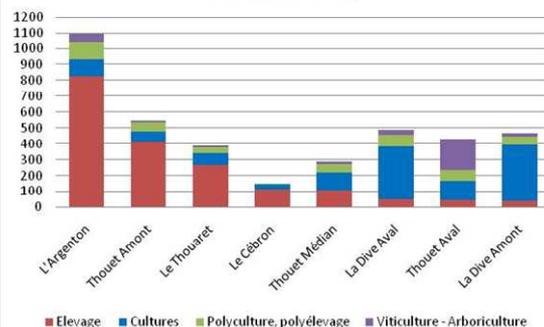
## EVALUATION DES PRESSIONS

### 1. Les sources de pollution ponctuelles

Répartition des OTEX en 2010



Répartition du nombre d'exploitation en fonction de la catégorie Elevage



- 49% des exploitations sont des élevages → risque de pollution lié au stockage des effluents, à l'abreuvement dans les cours d'eau,...
- 40% des exploitations sont des céréaliers, viticulteurs/arboriculteurs → risque de pollution lié aux stockages des engrais minéraux et phytosanitaires, au lavage de matériels

26

### 2. Les sources de pollution diffuses

Pression azotée en 2010	Quantité d'azote (kg)	SAU totale (ha)	Pression azotée (kg/ha)
L'Argenton	6 170 664	60 538	102
Thouet Amont	2 817 496	28 579	99
Le Thouaret	1 962 360	23 060	85
Le Cébron	831 038	12 481	67
Thouet Médian	1 095 883	24 511	45
Thouet Aval	391 738	18 684	21
La Dive Aval	608 483	38 441	16
La Dive Amont	558 645	38 691	14
	14 436 308	244 985	59

Pression phosphorée en 2010	Quantité de phosphore (kg)	SAU totale (ha)	Pression phosphorée (kg/ha)
L'Argenton	3 498 836	60 538	58
Thouet Amont	1 529 518	28 579	54
Le Thouaret	1 134 995	23 060	49
Le Cébron	494 255	12 481	40
Thouet Médian	657 161	24 511	27
Thouet Aval	188 350	18 684	10
La Dive Amont	328 993	38 691	9
La Dive Aval	283 392	38 441	7
	8 115 500	244 985	33

- Le sous-bassin de l'Argenton représente 43% de la production en azote et phosphore organique de la zone d'étude.
- Une incertitude demeure sur les flux d'effluents d'élevage. En effet, une grande partie des effluents de volailles sont normalisés et exportés.

27

Tableau des exigences des cultures (Comiter)

### 3. La fertilisation des cultures et le risque de lessivage

Classe	Pression en éléments fertilisants	Cultures
Classe 0	Pression nulle	Autres cultures (gels, jachères...)
Classe 1	Fertilisation très faible	Vigne/Vergers/Prairie Permanente
Classe 2	Fertilisation faible Exigence faible en phosphore	Tournesol
Classe 3	Fertilisation forte mais bonne capacité de valorisation Exigence moyenne à forte en phosphore	Colza/prairie temporaire
Classe 4	Fertilisation moyenne à forte avec rendement incertain en non irrigué Exigence moyenne à faible en phosphore	Maïs
Classe 5	Fertilisation forte Exigence faible en phosphore	Céréales à paille

28

## EVALUATION DES PRESSIONS

### 4. Pression phytosanitaire

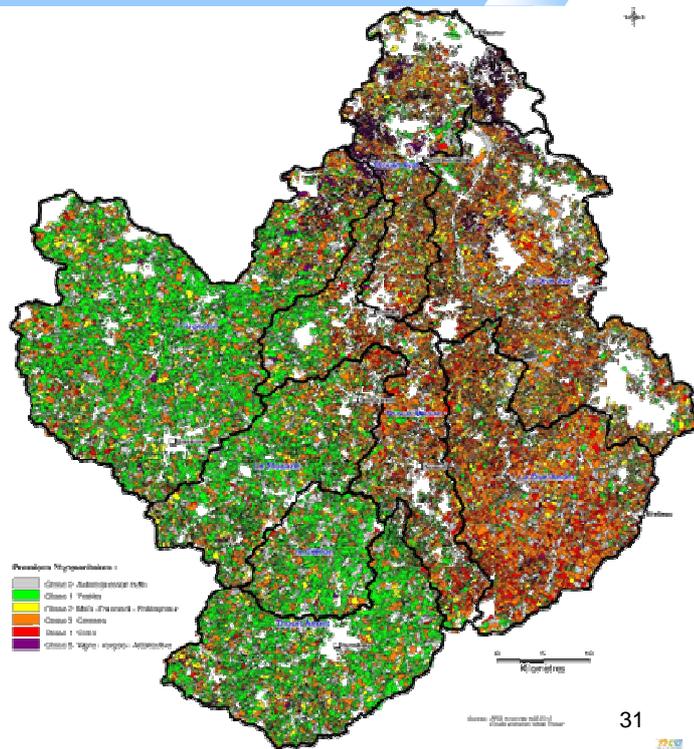
Classe	Pression phytosanitaire	Cultures
Classe 0	Pression nulle	Autres cultures (gels, jachères...)
Classe 1	Aucun traitement	Prairies
Classe 2	Traitements Herbicides	Maïs - Tournesol - Oléagineux
Classe 3	Traitements Herbicides et fongicides	Céréales
Classe 4	Traitements Herbicides et fongicides en quantités importantes	Colza
Classe 5	Traitements Herbicides et fongicides en quantités très importantes	Vignes - Vergers - Arboriculture

Culture	Poitou-Charentes	
	IFT Herbicide	IFT Hors Herbicide
Vigne	1,41	16,70
Colza	2,07	4,94
Maïs	1,98	
Tournesol	1,85	
Blé tendre	1,44	2,91
Orge	1,45	2,25
Prairie		

- **IFT : Indice de fréquence de traitement**  
(indicateur de l'intensité de traitement mais pas du risque)

## EVALUATION DES PRESSIONS

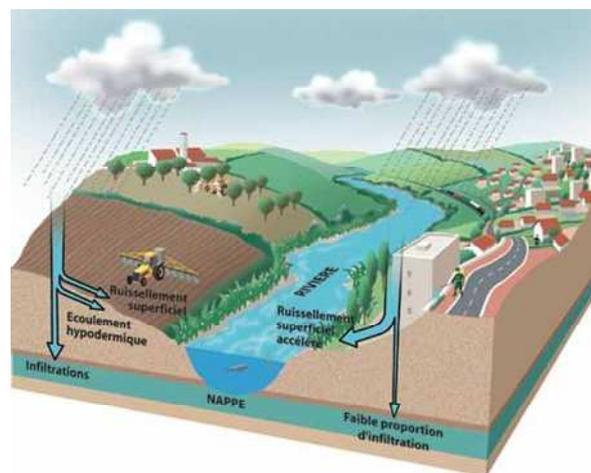
- La partie Est a une pression phytosanitaire plus forte en lien avec les cultures présentes.



31

## EVALUATION DES PRESSIONS

### 1. Vulnérabilité des eaux aux transferts des polluants



- Vulnérabilité des eaux souterraines : Vulnérabilité intrinsèque du BRGM
- Vulnérabilité des eaux superficielles : Potentiel de ruissellement

32

## EVALUATION DES PRESSIONS

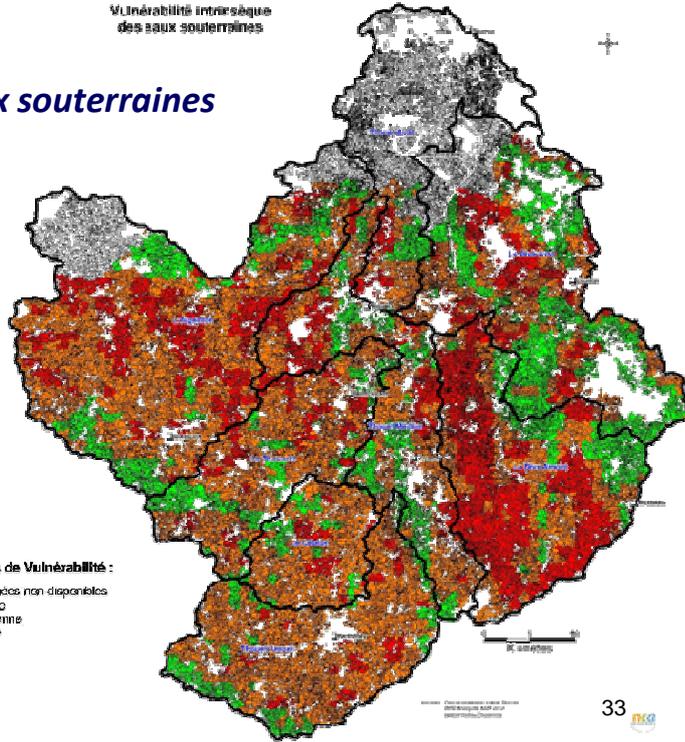
Vulnérabilité intrasèque  
des eaux souterraines

### 2. Vulnérabilité des eaux souterraines

● Données non disponibles pour la région Pays de la Loire

Classes de Vulnérabilité :

- Données non disponibles
- Faible
- Moyenne
- Forte



33

## EVALUATION DES PRESSIONS

Potentiel de ruissellement  
en Hiv/FR

### 3. Vulnérabilité des eaux superficielles en hiver

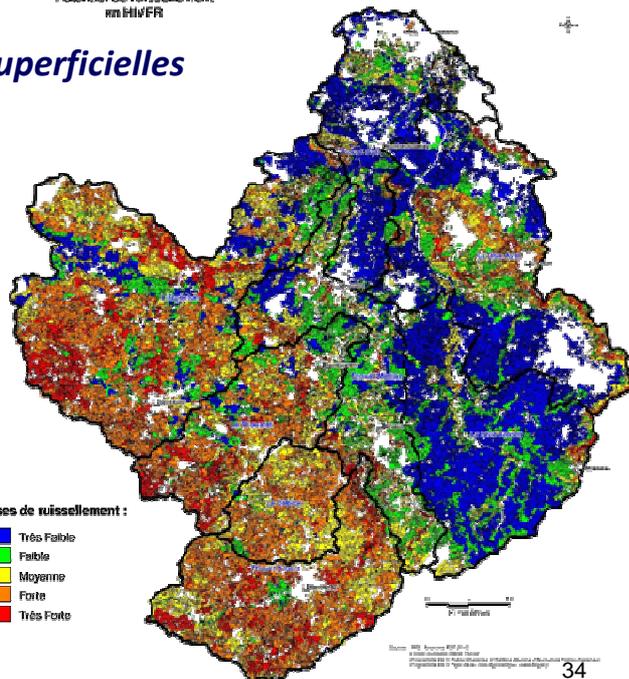
● Données issues du croisement des paramètres suivants :

Données IGCS {

- Pente (4 classes)
- Battance (3 classes)
- Drainage naturel (4 classes)

Classes de ruissellement :

- Très Faible
- Faible
- Moyenne
- Forte
- Très Forte



34

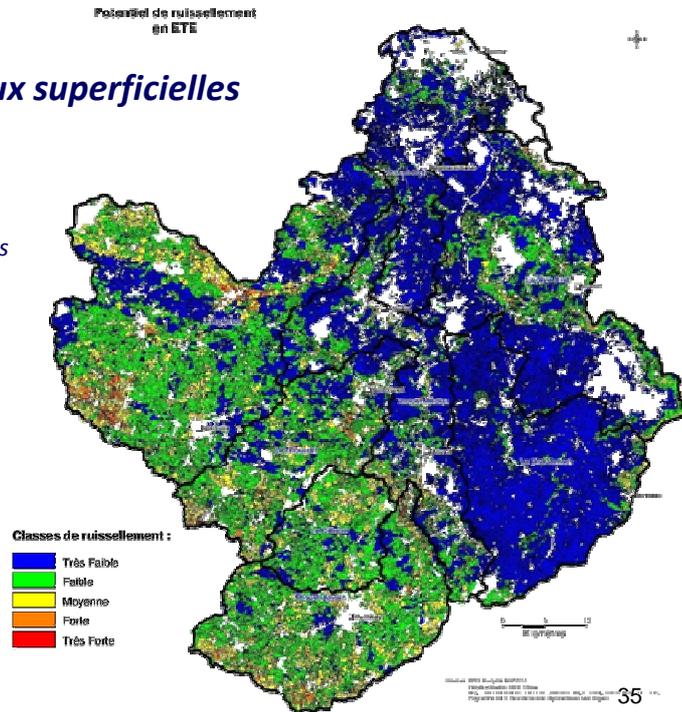
## EVALUATION DES PRESSIONS

### 4. Vulnérabilité des eaux superficielles en été

● Données issues du croisement des paramètres suivants :

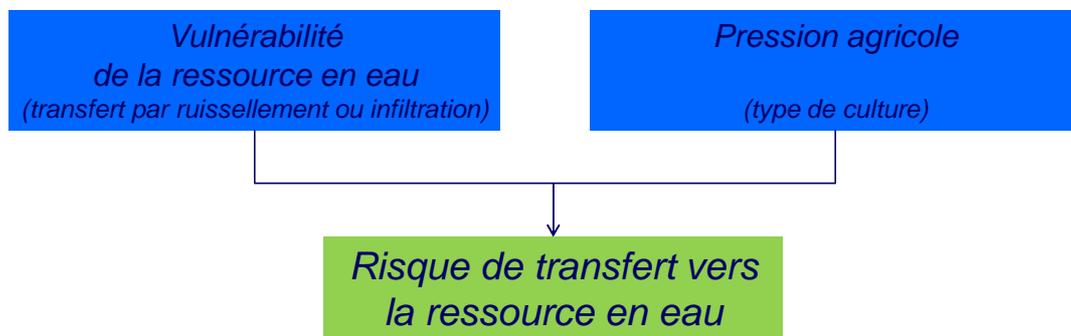
Données IGCS {

- Pente (4 classes)
- Battance (3 classes)



## RISQUE DE TRANSFERT

### 1. Évaluation des risques



### 2. *Risque de transfert vers les eaux souterraines*

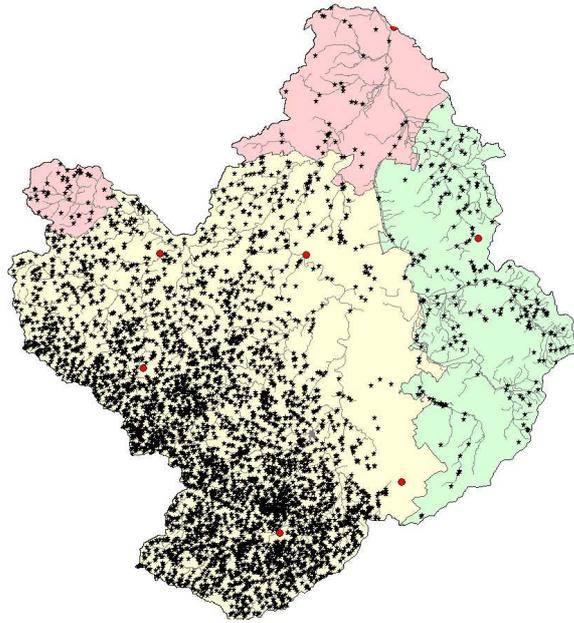


## Ordre du jour

1. Avis motivé – Projet de contrat territorial "milieux aquatiques" sur le Thouaret – SIBT,
2. Présentation des résultats de l'étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet » par le bureau d'études NCA Environnement,
3. **Présentation d'un projet de cahier des charges pour améliorer la connaissance des plans d'eau sur le bassin et évaluer leurs impacts,**
4. Calendrier / Questions diverses

## CONSTATS

- Etiages sévères récurrents sur les bassins du Thouaret, de l'Argenton et du Thouet amont,
- Intégralité du bassin du Thouet classé en ZRE
- Forte densité sur la partie Ouest du bassin favorisée par un contexte favorable à la création de plans d'eau,
- Spécificité non prise en compte dans la démarche d'élaboration des volumes prélevables.
- Bases de données non exhaustives et hétérogènes à l'échelle des 3 départements



Face aux divergences d'opinion qui subsistent en matière d'impact des plans d'eau sur les cours d'eau et les milieux aquatiques, les membres de la CLE s'interrogent sur la façon d'intégrer la problématique « plans d'eau » dans les futurs documents liés à l'élaboration du SAGE (diagnostic global, étude sur les volumes prélevables, PAGD et règlement).

## Objet de la consultation

- **Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage afin de déterminer une méthodologie visant à améliorer la connaissance des plans d'eau et de leurs impacts sur le bassin du Thouet.**

Cette méthodologie devra permettre de répondre aux questions suivantes :

- *Les plans d'eau ont-ils un impact quantitatif et qualitatif sur les milieux aquatiques et les espèces associées ?*
- *Dans quels cas peut-on considérer un plan d'eau comme impactant (et inversement) ?*
- *Existe-t-il des modes de gestion compatibles avec le bon état écologique ?*

➡ *Point de départ  
Recherche bibliographique et retour d'expérience sur d'autres collectivités*

## Objet de la consultation

- **Quels sont les critères à prendre en considération pour constituer une base de données « plans d'eau » exhaustive et pertinente ?**  
 ➡ *Surface ? Volume ? Connexion au réseau hydrographique ? Usage ? Existence légale ?*
- **Quels sont les méthodes/moyens/partenaires existants pour renseigner chacun de ces critères pour chaque plan d'eau du bassin ?**  
 ➡ *Pertinence de renseigner tous ces critères pour chaque plan d'eau ?*
- **Quelle est la méthode la plus pertinente (rapport coût/temps/faisabilité) pour améliorer la connaissance des plans d'eau et pour évaluer leurs impacts à l'échelle du bassin du Thouet ?**

Les réponses apportées permettront à la CLE de définir concrètement les études complémentaires à mener pour intégrer les enjeux liés impacts des plans plans d'eau dans le PAGD et le règlement du SAGE Thouet

## Eléments disponibles

- Base de données des plans d'eau de la DDT des Deux-Sèvres, de la Vienne et de Maine-et-Loire,
- Base de données redevance de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (volet irrigation),
- Inventaires des plans d'eau réalisés dans le cadre des inventaires des zones humides des communes du Pays de Gâtine et de la Communauté de Communes du Saint Varentais,
- Plans d'eau recensés dans le cadre de l'étude préalable à la création de retenues d'eau et à la déconnexion de plans d'eau, pilotée par la Société Coopérative Anonyme de l'Eau des Deux-Sèvres,
- Recensement des plans d'eau sur le site NAURA 2000 n° FR 5400442,
- Etudes sur l'incidence des étangs et autres plans d'eau réalisées par le Syndicat de Valorisation et de Promotion des Etangs Poitou-Charentes/Vendée en collaboration avec le SMIDAP.

## Modalités de la consultation

- **Budget prévisionnel** : 20 000 € TTC
- **Délai** : 2 mois
- **Réunies prévues** : **3 réunions** :
  - réunion de cadrage avec la cellule d'animation du SAGE Thouet,
  - réunion de présentation au bureau de la CLE,
  - réunion de restitution finale de l'étude en CLE (hors calendrier).
- **Documents attendus** :
  - Rédiger une synthèse bibliographique rappelant les impacts éventuels de chaque type de plan d'eau sur le milieu aquatique et les espèces associées,
  - Proposer une/des méthode(s) pour renseigner les critères permettant d'évaluer l'impact d'un plan d'eau et d'aboutir à une base de données exhaustive,
  - Proposer une méthodologie pertinente et adaptée pour améliorer la connaissance des plans d'eau et évaluer leurs impacts au sur le bassin du Thouet.
- **Lancement de la consultation** : **Juillet / Aout 2013 ?**  
**Une fois l'état initial validé ?**

## Ordre du jour



1. Avis motivé – Projet de contrat territorial "milieux aquatiques" sur le Thouaret – SIBT,
2. Présentation des résultats de l'étude « Pratiques et pressions agricoles sur le bassin du Thouet » par le bureau d'études NCA Environnement,
3. Présentation d'un projet de cahier des charges pour améliorer la connaissance des plans d'eau sur le bassin et évaluer leurs impacts,
4. **Calendrier / Questions diverses**



## Proposition de calendrier 2014 :

4. Calendrier / Budget / Etudes pour 2014

2014	Etat initial	Commissions thématiques	Bureau CLE	CLE	Etude Pratiques agricoles	Etude Connaissance des plans d'eau et impacts	Etude Diagnostic	
Janvier					Présentation méthodologie en CLE			
Février								
Mars						Présentation des résultats en bureau	Validation CCTP	
Avril								
Mai								
Juin								
Juillet								
Aout								
Septembre						Présentation des résultats et validation par la CLE		

4. Calendrier / Budget / Etudes pour 2014

## Echéance 2014

**- 30 mai 2014 :** Echéance pour l'élection de l'ensemble des présidents des EPCI

**- Juin 2014 :** Envoi de l'état initial

Lancement de la consultation « AMO connaissance plans d'eau et impacts »

Lancement de la consultation « Diagnostic (avec complément état initial) » ?

**- Juin / juillet 2014 :** CLE d'élection ?

Présentation du SAGE aux nouveaux membres ?

**- Septembre 2014 :** Commissions thématiques

Présentation de l'état initial provisoire aux commissions thématiques

**- Octobre 2014 :** Bureau / CLE

Validation de l'étude pratique et pression, validation de l'état initial provisoire